



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 27 septembre 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle GRACIA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE,
M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUÉHEILLE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etait absente :

- Mme Laurence DUPRIEZ

12 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Ouï cet exposé, après avoir pris connaissance des modifications de crédits et après avis favorable du Conseil d'Exploitation du 13 Septembre 2021,

le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- ADOPTE la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2021 pour le budget de l'assainissement telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT**DECISION MODIFICATIVE N° 2****FONCTIONNEMENT****Dépenses**

Ch. 042 – cpte 6811	Dotations aux amortissements	+5.000,00
Ch.011 – cpte 615601	Maintenance STEP	+2.700,00
Ch. 65 – cpte 6541	Admissions en non valeur	-2.700,00
023	Virement à la section d'invest.	+4.500,00
Total		9.500,00

Recettes

Ch. 042 – cpte 777	Quote-part subventions immob.	+9.500,00
Total		9.500,00

INVESTISSEMENT**Dépenses**

Ch. 21 – cpte 2188	Autres (supervision)	+8.000,00
Ch. 21 - cpte 2188	Autres (amélioration STEP)	+9.000,00
Ch. 21 - cpte 21532	Réseaux assainissements	+68.000,00
Ch. 040 – cpte 13915	Subvent. Equipements groupements	+9.500,00
Total		94.500,00

Recettes

Ch.16 – cpte 1641	Emprunts en euros	+85.000,00
Ch.040 – cpte 281532	Réseaux assainissements	+5.000,00
021	Virement de la section de fonctiонт.	+4.500,00
Total		94.500,00

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 septembre 2021.
 Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 30/09/2021



Le Maire,

Bernard UTHURRY

